



Sur la répartition des variétés de céréales à paille

Juillet 2025



Sommaire

BLE TENDRE : Deux nouveautés font leur entrée dans le top 10	1
BLE DUR : Deux inscriptions récentes rejoignent le classement des variétés les plus cultivées	3
ORGES : Du mouvement dans les classements variétaux	4
TRITICALE : 26 % des surfaces cultivées en mélange	5

BLE TENDRE : DEUX NOUVEAUTÉS FONT LEUR ENTREE DANS LE TOP 10

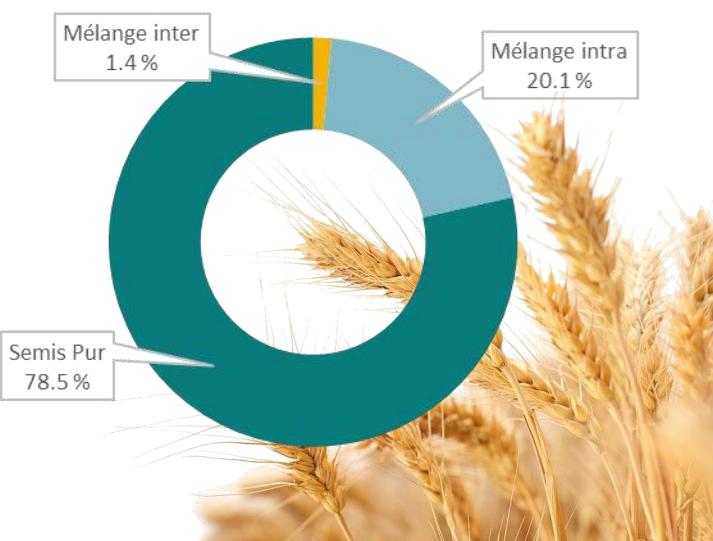
L'enquête réalisée par l'IFOP porte sur les exploitations de plus de 10 ha et le nombre d'observations a pu être insuffisant dans certains départements. Ainsi, cette étude est basée sur 4 627 729 ha, soit 99,9 % de la surface totale cultivée en blé tendre. 117 255 ha, soit 2,5 % de la surface, sont en agriculture biologique ou en cours de conversion.

En progression ces dernières années, le recours au mélange de variétés de blé tendre, autrement appelé mélanges intraspécifiques, atteint 20,1 % des surfaces. Les semis de variétés pures restent les plus répandus et s'étendent sur 78,5 % de la sole. Finalement, les semis interspécifiques (mélange de plusieurs espèces dans la même parcelle) couvrent 1,4 % des surfaces. Le blé tendre est cultivé en association avec des espèces telle que la féverole et le trèfle.

Credit © N. Comec - ARVALIS



Répartition des surfaces semées en variétés pures et en mélanges - 2025



Classement des dix premières variétés de blé tendre - 2025

Les 10 premières variétés cultivées en semis pur représentent 40,7 % des surfaces nationales, contre 43,6 % en 2024. Elles sont toutes inscrites sur la liste des blés meuniers, éditée par l'Association Nationale de la Meunerie Française. Toujours en tête, la variété CHEVIGNON voit ses surfaces diminuer à 10,3 % (- 4,2 %/2024). Elle est suivie d'INTENSITY qui fait une entrée remarquée dans le top 10, au détriment de KWS EXTASE qui descend à la 9^{ème} position. PRESTANCE reste à la 3^{ème} place du podium. Finalement, PONDOR entre en 5^{ème} position, tandis que KWS ULTIM et COMPLICE quittent ce classement.

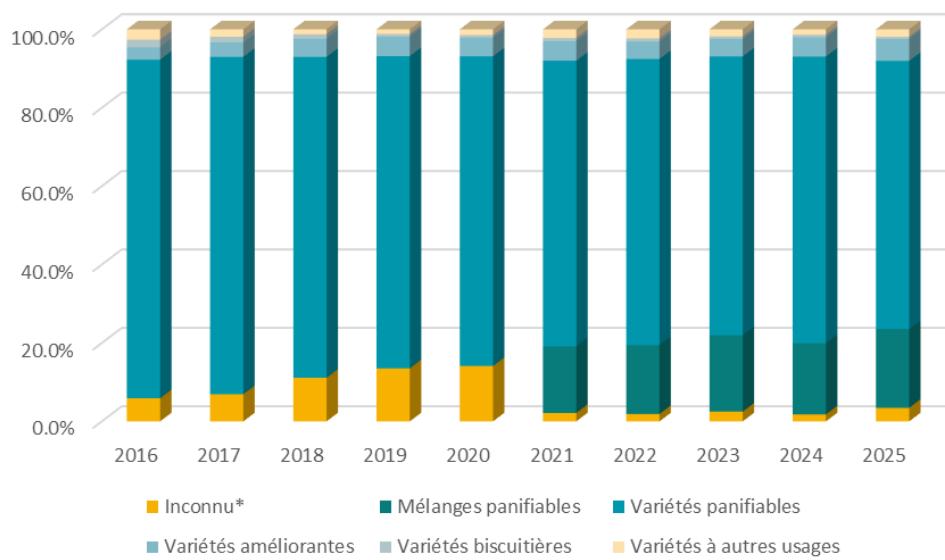
Variété	Année d'inscription	Classe technologique ARVALIS	Avis de la meunerie 2025		% des surfaces nationales
			Agriculture Conventionnelle	Agriculture biologique	
CHEVIGNON	2017 (FR)	BPS	BPMFp	BPMFp	10.3 %
INTENSITY	2023 (FR)	BPS	VRMp ^{EXT}		5.4 %
PRESTANCE	2021 (FR)	BPS	VRMp		4.9 %
LG ABSALON	2016 (FR)	BP	VRMp		3.8 %
PONDOR	2023 (FR)	BPS	VRMp		3.3 %
LG AUDACE	2021 (FR)	BPS	VRMp		3.0 %
JUNIOR	2021 (FR)	BPS	VRMp		2.9 %
CELEBRITY	2022 (FR)	BPS	BPMFp ^{EXT}		2.6 %
KWS EXTASE	2018 (FR)	BPS	VRMp		2.4 %
KWS SPHERE	2020 (FR)	BPS	VRMp		2.1 %
Mélange intra					20.1 %

VRMp : Variété panifiable Recommandée par la Meunerie - BPMFp : Blé panifiable pour la Meunerie Française - EXT : Variété à tendance extensible

Les blés panifiables sont très majoritaires et représentent 88,5 % de la sole française en 2025. Les blés améliorants sont essentiellement cultivés en Occitanie et dans le Centre Val-de-Loire et couvrent 5,6 % de la surface nationale.

La part des surfaces de blés biscuitiers est estimée à 0,6 %. Les variétés biscuitières sont concentrées dans quelques régions : Hauts-de-France, Nouvelle Aquitaine, Grand-Est et Pays de la Loire. Les blés pour autres usages représentent 1,9 % de la sole de blé tendre (+ 0,5 point/2024). En 2025, les surfaces cultivées avec des blés dont on ne connaît pas la valeur d'usage sont de 3,4 %.

Evolution typologie de blé



*Avant 2021 : Inconnu = Variétés pures dont la valeur d'usage est inconnue + mélanges interspécifiques + mélanges intraspécifiques / A partir de 2021 : Inconnu = Variétés pures dont la valeur d'usage est inconnue + mélanges interspécifiques.



Répartition par région des types de blés (en % des surfaces régionales)

% des surfaces nationale 2025	Inconnu *	Mélanges panifiables	Variétés panifiables	Variétés améliorantes	Variétés biscuitières	Variétés à autres usages
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	8.3 %	17.5 %	63.7 %	10.2 %	0.0 %	0.3 %
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	3.6 %	27.9 %	63.9 %	4.2 %	0.4 %	0.0 %
BRETAGNE	2.9 %	27.5 %	68.3 %	0.1 %	0.0 %	1.2 %
CENTRE-VAL DE LOIRE	2.9 %	27.2 %	57.8 %	11.7 %	0.3 %	0.1 %
GRAND EST	2.9 %	16.7 %	77.3 %	1.1 %	0.6 %	1.4 %
HAUTS-DE-FRANCE	2.5 %	7.6 %	81.2 %	0.3 %	1.0 %	7.4 %
ÎLE-DE-FRANCE	0.7 %	12.0 %	77.1 %	9.3 %	0.3 %	0.6 %
NORMANDIE	3.9 %	22.0 %	70.5 %	0.8 %	0.1 %	2.7 %
NOUVELLE-AQUITAINE	1.7 %	24.5 %	67.9 %	4.4 %	1.5 %	0.0 %
OCCITANIE	4.9 %	10.9 %	50.1 %	33.4 %	0.6 %	0.1 %
PAYS DE LA LOIRE	6.8 %	33.4 %	54.1 %	5.1 %	0.6 %	0.0 %
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	1.3 %	5.5 %	80.4 %	12.8 %	0.0 %	0.0 %

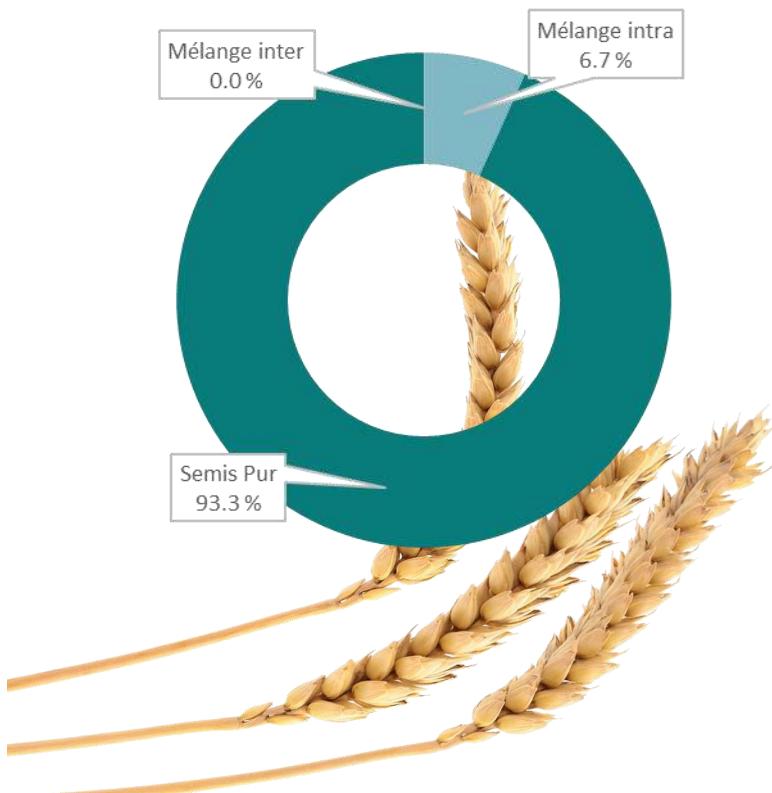
* Inconnu = Variétés pures dont la valeur d'usage est inconnue + mélanges interspécifiques

BLE DUR : DEUX INSCRIPTIONS RÉCENTES REJOIGNENT LE CLASSEMENT DES VARIÉTÉS LES PLUS CULTIVÉES

L'enquête réalisée par l'IFOP porte sur les exploitations de plus de 10 ha et le nombre d'observations a pu être insuffisant dans certains départements. Ainsi, cette étude est basée sur 217 061 ha, soit 97,5 % de la surface totale cultivée en blé dur. 4 578 ha, soit 2,1 % de la surface, sont en agriculture biologique ou en cours de conversion.

Répartition des surfaces semées en variétés pures et en mélanges - 2025

93,3 % des semis sont réalisés en variétés pures. Le recours aux mélanges intraspécifiques, quant à lui, se stabilise et représente 6,7 % des surfaces.



Classement des dix premières variétés de blé dur - 2025

Le trio de tête reste inchangé. En effet, la variété ANVERGUR domine encore largement le paysage du blé dur français, avec 55,7 % des surfaces. Elle est suivie de RGT BELALUR et RGT VOILUR, qui représentent respectivement 11,7 % et 9,4 % de la sole. À elles trois, elles couvrent plus de trois-quarts des emblavements de blé dur. Les variétés RGT INSIEMUR et CABAYOU, inscrites en 2024, font leur entrée respectivement à la 7^{ème} et 9^{ème} place du classement. AGRIDUR rejoint également le top 10. Finalement, RELIEF, KARUR et SCULPTUR quittent le classement des variétés les plus cultivées.



Variété	Année d'inscription	Classe technologique	Avis de l'industrie semoulière et pastière 2025	% des surfaces nationales
ANVERGUR	2013 (FR)	BDQ	VRSP	55.7 %
RGT BELALUR	2021 (FR)	BDQ	VRSP	11.7 %
RGT VOILUR	2016 (FR)	BDQ	VRSP	9.4 %
ROCAILLOU	2023 (FR)	BDE	VRSP	6.6 %
CLAUDIO	1998 (IT)	BDS	VRSP	1.5 %
CANAILLOU	2021 (FR)	BDQ		1.1 %
RGT INSIEMUR	2024 (FR)	BDQ	VRSP	1.1 %
AGRIDUR	1988 (FR)			0.8 %
CABAYOU	2024 (FR)	BDQ	VRSP	0.7 %
RGT VANUR	2020 (FR)	BDQ		0.7 %
Mélange intra				6.7 %

BDE : Blé Dur Elite ; BDQ : Blé Dur de Qualité ; BDS : Blé Dur Standard ; VRSP : Variété recommandée par les semouliers et pastiers (2025)

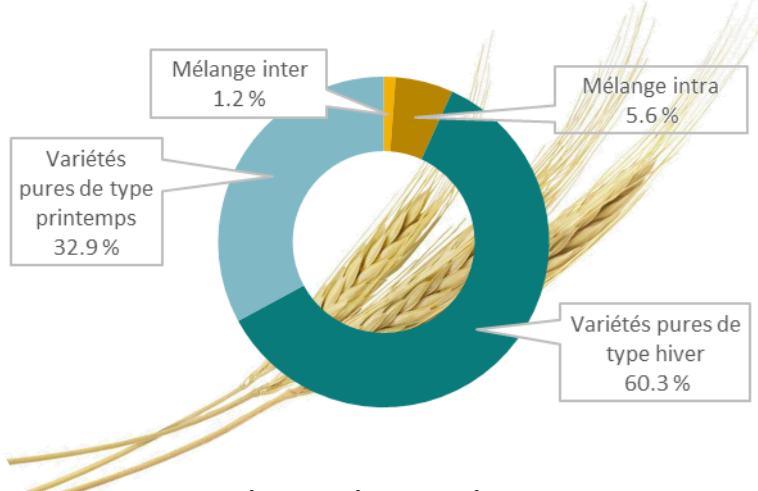
ORGES : DU MOUVEMENT DANS LES CLASSEMENTS VARIÉTAUX

L'enquête réalisée par l'IFOP porte sur les exploitations de plus de 10 ha et le nombre d'observations a pu être insuffisant dans certains départements.

Ainsi, l'étude des orges d'hiver est basée sur 1 145 288 ha, soit 99,6 % de la surface totale cultivée. 20 818 ha, soit 1,8 % de la surface, sont en agriculture biologique ou en cours de conversion.

Celles sur les orges de printemps porte sur 590 843 ha, soit 99,3 % de la surface totale cultivée. 23 646 ha, soit 4,0 % de la surface, sont en agriculture biologique ou en cours de conversion.

Répartition des surfaces semées en variétés pures et en mélanges - 2025



Les orges de type hiver représentent 60,3 % des surfaces, en diminution de 6,4 points par rapport à 2024. Elles sont majoritairement de type 6 rangs, avec 84,6 % contre 15,4 % pour les orges d'hiver à 2 rangs. Les surfaces cultivées avec des variétés d'orges de type printemps sont de 32,9 %, soit une hausse de 5,6 %. Les mélanges intraspécifiques représentent 5,6 % de la sole nationale, alors que les mélanges interspécifiques couvrent 1,2 % de la surface.

Classement des dix premières variétés d'orge de type d'hiver - 2025

Variété	Année d'inscription	Nombre de rangs	Avis Malterie	% des surfaces nationales (hors mélanges)
KWS FARO	2018 (FR)	6	Préférée	31.3 %
LG ZORICA	2023 (FR)	6		9.3 %
LG ZEBRA	2018 (BE)	6		8.6 %
CAROUSEL	2022 (FR)	6	Préférée	7.4 %
KWS JOYAU	2020 (FR)	6		2.9 %
DEMENTIEL	2020 (FR)	6		2.5 %
LG CASTING	2017 (FR)	2		2.3 %
KWS EXQUIS	2021 (FR)	6		2.1 %
KWS JAGUAR	2019 (FR)	6		1.6 %
MEMENTO	2017 (FR)	2		1.4 %

Les 10 premières variétés d'orge d'hiver représentent 69,4 % des surfaces. KWS FARO est toujours en tête du classement avec 31,3 %, suivie de LG ZORICA et LG ZEBRA. KWS EXQUIS, KWS JAGUAR et MEMENTO entrent dans le classement, au détriment de LG CAIMAN, IDILIC et KWS BORRELY.

2 variétés du top 10 figurent sur la liste des variétés préférées d'orges de brasserie publiée par les malteurs et brasseurs de France.

Préférée : variété préférée par les malteurs et brasseurs de France

Classement des dix premières variétés d'orge de type printemps - 2025

Concernant les orges de printemps, RGT PLANET domine toujours très largement le paysage français avec 69,7 % des surfaces emblavées (- 10 points/2024). Elle est suivie de KWS THALIS, puis d'AMIDALA qui fait son entrée dans le top 10. LG ALLEGRO, ETOILE et ANISA rejoignent également le classement des variétés d'orges de printemps les plus cultivées, au détriment de LEXY, EXTASE, LG FLAMENCO et LG TOSCA.

6 variétés du top 10 figurent sur la liste des variétés préférées d'orges de brasserie, à des stades plus ou moins avancés, publiée par les malteurs et brasseurs de France.

Variété	Année d'inscription	Avis Malterie	% des surfaces nationales (hors mélanges)
RGT PLANET	2014 (FR)	Préférée	69.7 %
KWS THALIS	2021 (FR)	Préférée	8.8 %
AMIDALA	2020 (FR)		5.5 %
STING	2023 (FR)	Préférée	4.9 %
LAUREATE	2017 (FR)	Préférée	1.8 %
LG ALLEGRO	2024 (FR)	Observation 1	1.2 %
KWS FANTEX	2016 (FR)	Préférée	1.0 %
ETOILE	2017 (FR)		0.9 %
PRESTIGE	2001 (FR)		0.7 %
ANISA	1997 (FR)		0.7 %

Préférée : variété préférée par les malteurs et brasseurs de France
Observation 1 variété en Observation commerciale et industrielle

TRITICALE : 26 % DES SURFACES CULTIVÉES EN MÉLANGE

L'enquête réalisée par l'IFOP porte sur les exploitations de plus de 10 ha et le nombre d'observations a pu être insuffisant dans certains départements. Ainsi, cette étude est basée sur 288 971 ha, soit 95,8 % de la surface totale cultivée en triticale. 28 961 ha, soit 10 % de la surface, sont en agriculture biologique ou en cours de conversion.

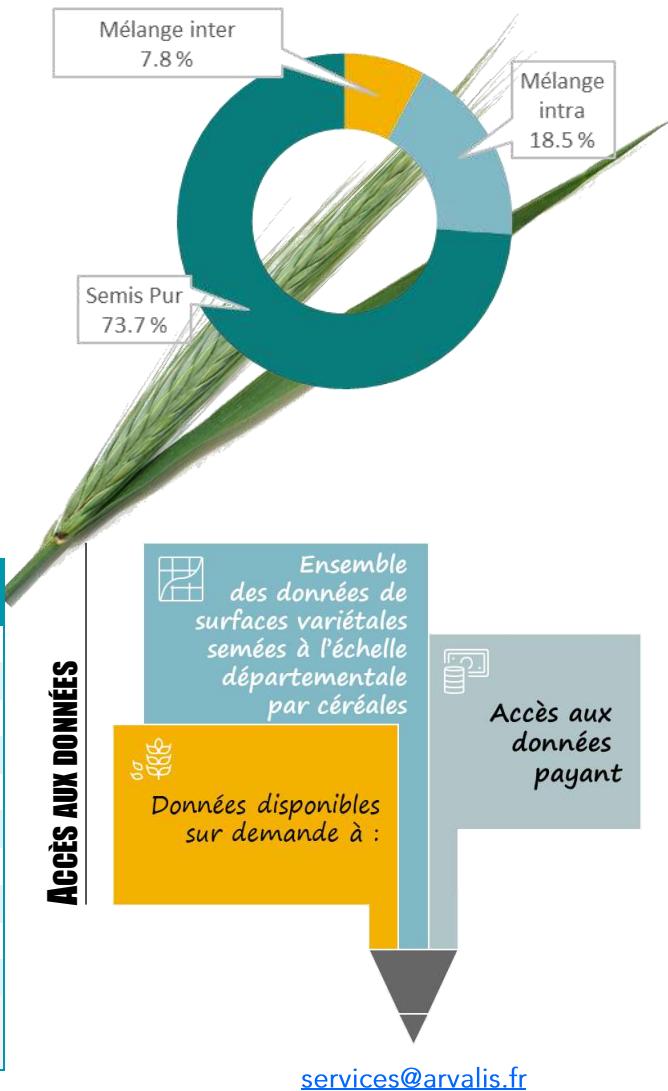
Répartition des surfaces semées en variétés pures et en mélanges - 2025

73,7 % des surfaces sont semées en variété pure, 18,5 % le sont en mélanges de variétés et 7,8 % en mélanges inter spécifiques essentiellement en mélange avec des pois ou de la féverole.

Classement des dix premières variétés de triticale - 2025

Les 10 premières variétés semées en pure représentent un peu plus de 50 % des surfaces. RGT OMEAC occupe toujours la tête du classement avec 9,9 % des surfaces (-0,8 point/2024), suivie de LUMACO et BICROSS. Les variétés RGT QUATERBAC, AGOSTINO et BELLAC font leur entrée dans le classement, au détriment de VUKA, TRIMARAN et RGT GWENDALAC.

Variété	Année d'inscription	% des surfaces nationales
RGT OMEAC	2017 (FR)	9.9 %
LUMACO	2020 (FR)	9.6 %
BICROSS	2023 (FR)	6.9 %
BREHAT	2018 (FR)	6.5 %
RAMDAM	2018 (FR)	4.2 %
RGT QUATERBAC	2023 (FR)	3.8 %
RGT RUTENAC	2020 (FR)	3.4 %
AGOSTINO	2009 (FR)	3.1 %
BIKINI	2016 (FR)	2.8 %
BELLAC	2001 (FR)	1.9 %
Mélange inter		7.8 %
Mélange intra		18.5 %



Méthodologie de l'enquête



L'Enquête Variétés Céréales a pour objectif de déterminer les surfaces semées en France pour chaque variété de blé tendre, blé dur, orge et triticale.

L'Enquête Variétés Céréales a pour objectif de déterminer les surfaces semées en France pour chaque variété de blé tendre, blé dur, orge et triticale.

Le champ géographique de cette enquête couvre l'ensemble des départements métropolitains français. Tous les semis ont été pris en compte quelle que soit l'origine des semences utilisées ou le mode de production. Une base de 129 727 agriculteurs, ayant au moins 10 hectares de céréales a été constituée avec l'appui de FranceAgriMer. Sur cette base, un échantillon représentatif a été construit par département et selon 3 strates de taille d'exploitation : surface de céréales de 10 à 19 ha, 20 à 49 ha et 50 ha et plus. Ces agriculteurs ont été interrogés à travers un questionnaire en ligne entre le 3 février et le 14 mars 2025. Une invitation et deux relances ont permis d'obtenir un taux de réponse de 3,1 %, soit 3 321 interviews. L'enquête a été complétée par téléphone auprès de 540 agriculteurs dans les départements et les strates dont les objectifs de représentativité n'étaient pas atteints. Après vérification des données, 3 861 interviews sont validées. Un redressement a été effectué pour chaque espèce, à partir des données SSP (Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire) de mai 2025.